

Lettre d'information des Orgues de Beaune
Décembre 2025



Concert de Noël : dimanche 21 décembre 2025

Le concert de Noël aura lieu à la basilique de Beaune le dimanche 21 décembre à 16 h. Il sera donné par **Karol Mossakowski**, organiste titulaire de l'église Saint-Sulpice à Paris.

La lettre de notre président, Michel Tissier, qui a été envoyée aux adhérents, rappelle à chacun la tenue de ce concert exceptionnel, où nous espérons accueillir de nombreux auditeurs.

Le **programme du concert** est en ligne et téléchargeable sur notre site internet dans la rubrique « Saison 2025, Concerts d'orgue » (<https://www.orguesdebeaune.fr/saison-2025>). En outre, le programme sera donné à l'entrée de l'église, au moment de l'achat des billets, accompagné d'un formulaire d'adhésion à l'association pour l'année 2026 (voir ci-dessous les modalités d'adhésion).

Les billets (prix : 15 €) seront en vente à l'entrée de l'église. Le concert est gratuit pour les jeunes de moins de 15 ans.



Karol Mossakowski © Marie Rolland

Assemblée générale annuelle de l'association

L'assemblée générale se tiendra le **samedi 28 février à 15 h**, au rez-de-chaussée de la **Cure Saint-Nicolas**, 30 rue des Dominicaines, Beaune.

L'assemblée générale n'est pas réservée aux seuls membres de l'association. Elle accueille également les personnes qui ne sont pas encore adhérentes à l'association et qui souhaitent, en prenant contact avec ses membres, souscrire leur adhésion pour 2026 à l'occasion de leur venue. En revanche, seules les personnes régulièrement inscrites pour l'année 2025 pourront prendre part aux votes.

Adhésions 2026

Le montant des adhésions reste le même qu'en 2025 :

Adulte : 20 € Couple : 30 € Étudiant : 15 €

Rappel : Notre association est reconnue **d'intérêt général**. Par conséquent, les cotisations pour l'adhésion et les dons, attestés par les reçus fiscaux que nous fournissons, donnent lieu à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'adhésion peut être souscrite :

- soit **en ligne sur le site Internet** via la plate-forme **sécurisée HelloAsso, après le 1^{er} janvier 2026**. L'adresse de la page est : <https://www.orguesdebeaune.fr/adhésions-et-dons> (sur cette page, vous pouvez utiliser le lien en cliquant sur HelloAsso ou flasher le QR code avec votre smartphone). Cet organisme se charge de fournir la carte d'adhérent et le reçu fiscal. **C'est simple et rapide.**
- soit par retour du **formulaire d'adhésion** auquel est joint le montant de la cotisation par chèque, envoyés à l'adresse portée sur le formulaire. L'association retourne la carte d'adhérent et le reçu fiscal aux personnes concernées.

Toute adhésion nécessite de fournir l'adresse postale (qui doit être mentionnée sur le reçu fiscal) et l'adresse mail (pour l'envoi de nos informations). Autrement dit, **si vous n'adhérez pas en ligne, merci de ne pas omettre de remplir le formulaire d'adhésion.**

Nouvelles du site internet

- Deux nouveaux « **clins d'œil** » (<https://www.orguesdebeaune.fr/clin-d-oeil>) ont été publiés depuis la lettre d'information de septembre :

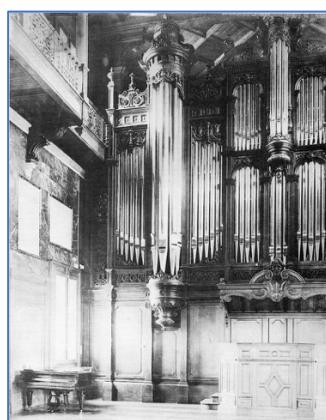
L'orgue de la grotte de Téthys et les chants d'oiseaux



Louis XIV à cheval devant la grotte
[de Téthys à Versailles]
suivi par Monseigneur et une partie
de la cour dans les années 1670.

Anonyme. Collections du Château de Versailles. Domaine public

Que d'orgues ! Que d'orgues ! La démesure du baron de l'Espée et l'orgue du Sacré-Cœur



Orgue Cavaillé-Coll (1898) du baron de l'Espée dans son château d'Ilbarritz
4 claviers de 61 notes, 70 jeux
Console en amphithéâtre
Sa partie instrumentale, portée à 78 jeux, est dorénavant dans la basilique du Sacré-Cœur de Paris

Archives Christophe Luraschi, Domaine public, via Wikimedia Commons

Le prochain clin d'œil sera publié fin janvier-début février.

- La rubrique « **Remerciements** » s'enrichit régulièrement des noms des personnes qui nous aident, avec la plus grande bonne volonté, à documenter et illustrer les articles, en particulier, dans la rubrique Clin d'œil,

Saison 2026. Cinquantenaire de l'association.

L'association Les Orgues de Beaune, créée en 1976, fêtera son cinquantenaire en 2026. Elle vous réserve des concerts originaux auxquels nous espérons que vous assisterez nombreux. Vous pourrez consulter la présentation de cette saison 2026 sur le site internet en février.

Vous pouvez, dès à présent, retenir que :

**Le dimanche 10 mai 2026 à 17 h, dans le cadre du Jour de l'Orgue,
sera donné le concert inaugural du cinquantenaire**

Jean-Pierre Lecaudey et Luc Antonini

Joueront à quatre mains et à quatre pieds
des transcriptions d'œuvres orchestrales

Ouverture de Coriolan BEETHOVEN

Symphonie N° 40 en sol mineur (extraits) MOZART

Symphonie du Nouveau Monde DVORAK

Le concert sera suivi à 19 h d'une réception dans la Salle de la Tour
offerte par l'Association *Les Orgues de Beaune*

- J.-P. Lecaudey est professeur d'orgue au CRR d'Avignon ainsi que titulaire des grandes orgues de la Collégiale Saint-Martin de Saint-Rémy-de-Provence.
- L. Antonini est professeur d'orgue au CRR de Montpellier-Métropole ainsi que titulaire de l'orgue de la collégiale Saint-Agricol et cotitulaire de l'orgue de la métropole Notre-Dame de Doms, à Avignon

Bonnes fêtes de fin d'année !



© Stars for Europe, CC BY-SA 4.0 via Wikimedia Commons

